



Archives Municipales



7, avenue de Fabron
06364 Nice cedex 4
Tel: 04.93.86.77.44
<http://www.nice.fr>

Ouverture: du lundi au
vendredi, de 8h30 à
18h

Villa LES PALMIERS :

A l'emplacement de la villa du banquier Honoré GASTAUD dans l'immense propriété de vingt-cinq hectares qu'il acquiert en 1871, Ernest GAMBARD, riche collectionneur de tableaux et mécène bienveillant fait édifier à partir de 1872 avec les conseils de S.M BIASINI la superbe demeure baptisée "Les Palmiers".

Haut-lieu de la bonne société niçoise, cette villapalais en marbre de Carrare construite au milieu de terrasses ensoleillées, d'allées de cyprès et de bosquets fleuris, attire pendant des années dans ses élégants salons et son parc magnifique toutes les personnalités en vue, pour lesquelles E. GAMBARD organise les plus fastueuses réceptions.

En 1956, la propriété est vendue à une société immobilière qui construit quelques années plus tard "Les Grands Cèdres" avant de restituer à la ville la villa originelle qui abrite depuis **1965** les Archives Municipales.



LES ARCHIVES A NICE :

Depuis 1204, la cathédrale Sainte-Marie, située sur la colline du château de Nice, abrite les archives communales dans sa sacristie. En 1436, elles sont saisies par le duc de Savoie lors de la rébellion des Niçois. Toujours dans l'enceinte de la citadelle, son histoire est intimement liée à l'institution communale puisqu'on les retrouve entreposées dans le local de la Maison de Ville au début du XVI^e siècle. En août 1561, le duc Emmanuel Philibert décide de les compléter par un dépôt obligatoire des archives notariales. En 1580, lors du déperchement de la ville haute vers la ville basse, aujourd'hui Vieux-Nice, elles sont transférées dans une chambre au deuxième étage du Palais communal situé place saint François. La chambre des archives, véritable coffre-fort, est protégée par un système de deux portes consécutives renforcées de métal, chacune à deux serrures différentes. Le premier consul porte deux clefs et le secrétaire les deux autres.

Au XVII^e et XVIII^e siècles le Conseil de la Ville constate de nombreux désordres dans ses archives. À défaut d'inventaire, nombre de syndics refusent les clefs et demandent aux évêques en 1648, 1666, 1702, 1716 et 1767 de lancer un monitoire envers quiconque détient des documents municipaux. Alertée par ses lacunes, l'autorité turinoise soucieuse de la bonne tenue des écritures publiques et de leurs dépôts décide de réglementer l'ensemble de l'organisation archivistique par lettres patentes du 6 juin 1775.

En septembre 1792, lors de l'entrée des troupes françaises, une partie des archives de l'Intendant est saccagée. Sous la période du Consulat, elles quittent le Palais communal et sont transférées à la Maison Vintimille, située au numéro 15 de l'actuelle rue Alexandre Mari. Le palais les accueille de nouveau en 1816. En 1890, elle délaissent définitivement la place saint François pour cohabiter, dans un deux-pièces étriqué, avec la bibliothèque municipale nouvellement installée rue saint-François de Paule. Elles y forment une sorte d'annexe de la bibliothèque jusqu'à leur constitution en service autonome. Au XX^e siècle, encore une fois trop à l'étroit, elles migrent à la villa Masséna où ses nouveaux locaux, en sous-sol, sont inaugurés le 7 juin 1928, par le maire Alexandre Mari.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, en raison des risques de bombardements, les archives sont éloignées du centre ville et transportées en 1943 à la villa **Yiada** dans le quartier de Cimiez, puis en 1946, elles sont de retour à la villa Masséna. En 1951, le fonds contemporain déménage dans une salle du musée des Beaux-Arts de Nice. En 1963, le Palais de Marbre, situé au quartier de Fabron, leur ouvre ses prestigieux salons. En 1984, profitant du départ des Archives départementales, les services municipaux cèdent leur production à l'ancienne École normale de Cimiez, tandis que les archives historiques se consultent au Palais de Marbre à Fabron.

À ces fonds d'origine, s'ajoutent une bibliothèque de plusieurs milliers d'ouvrages sur Nice et sa région, une imposante collection de périodiques locaux du XIXe siècle et XXe siècle, **sans oublier la collection quasi-complète du journal officiel.**



Votre médiateur :

Nadine Bovis-Aimar
04 93 86 77 44
nadine.aimar@ville-nice.fr